

LEXPLUS CONSEIL ENTREPRISES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 75.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 23 RUE SALA 69002 LYON
829 589 043 RCS LYON
(CI-APRES LA « **SOCIETE** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 14 NOVEMBRE 2024

[...]

TROISIEME DECISION

Changement de siège social

L'unanimité des Associés

DECIDE de transférer le siège social du « 23 rue Sala 69002 LYON » au « 6 quai Saint Antoine 69002 LYON », à compter du 1^{er} janvier 2025.

DECIDE de modifier, en conséquence, l'article 4 des statuts de la Société dont la rédaction est désormais la suivante :

«

ARTICLE4 - SIEGE SOCIAL

Le premier alinéa de cet article sera désormais rédigé comme suit :

Le siège social est fixé :

**6 QUAI SAINT ANTOINE
69002 LYON**

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette décision est adoptée par l'unanimité des Associés.

QUATRIEME DECISION

Pouvoirs

L'unanimité des Associés,

DONNE tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

[...]

DocuSigned by:

543AC42AFFCD48F...

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL,
LE PRESIDENT
SPFPL CALOR
REPRESENTEE PAR ROMAIN LUCIANI